

Projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour l'assainissement des routes cantonales contre le bruit (2008–2011)

Cet objet est attribué à la Commission des routes et cours d'eau.

Projet de loi d'adaptation à la loi sur le Tribunal fédéral (accès au juge en matière de droit public)

Cet objet est attribué à la Commission de justice.

Assermentation

Assermentation des personnes élues en mai 2008.

– Il est procédé à la cérémonie d'assermentation selon la formule habituelle.

Le Président. Mesdames, Monsieur, vous venez d'être assermentés pour votre nouvelle fonction. Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui désormais est la vôtre. Félicitations.

Résolution Antoinette Romanens/Nicolas Rime au nom du Groupe socialiste (investissement inacceptable du Groupe E dans le projet d'une centrale au charbon)¹

Prise en considération

Romanens-Mauron Antoinette (PS/SP, VE). Fort mécontent de la politique du Groupe E, le groupe socialiste tient à ce que ce Grand Conseil exprime son opinion sur la politique de l'entreprise.

Il est vrai que depuis la mue des EEF en 2005, le citoyen a été mué, lui, en client captif, il a de ce fait perdu un droit de regard sur l'entreprise qui appartient, cependant, majoritairement au canton.

Il y a six ans et sur le même sujet, nous aurions pu utiliser la voie de la motion ou du postulat, aujourd'hui nous n'avons plus que le choix de la résolution afin d'exprimer notre opinion de manière purement déclarative sur cet événement d'actualité et le voici pour rappel: En date du 9 mai, en fin de session consacrée aux comptes et aux rapports divers, à la veille d'un long week-end de Pentecôte, le Groupe E choisit le moment pour annoncer, par conférence de presse, qu'il allait investir 162 millions dans une centrale à charbon, sise au nord de l'Allemagne.

N'ayant plus à se prononcer sur le rapport d'activité du Groupe E, le Grand Conseil n'a plus l'opportunité de questionner cette entreprise, dont Fribourg reste pourtant actionnaire majoritaire. Il n'est bien sûr pas

informé sur l'état des projets, particulièrement des projets d'investissement.

Pourtant, rappelons-nous, durant la discussion sur le projet de loi sur le statut des EEF et de leur caisse de pension en septembre et octobre 2000, le Commissaire du gouvernement d'alors, Président du Conseil d'administration d'aujourd'hui, accusait les opposants aux changements de statut «d'angélisme économique», il affirmait aux sceptiques: «Le Conseil d'Etat d'émettre des lignes directrices pour dire quels objectifs l'Etat entend réaliser avec les EEF». M. Pittet insistait également sur son objectif de garder le pouvoir de décision dans le canton et vous pouvez vous référer à ses propos dans le bulletin du Grand Conseil du 20 septembre 2000, à la page 1284. Le même commissaire défendait la stratégie de transformation en S.A. en affirmant un peu plus tard qu'avec le maintien d'un statut de régie d'Etat et je le cite à nouveau: «Durant la période de libéralisation, on pourrait encore faire des bénéfices importants, simplement on ne pourra plus investir et on sera à la merci des grands groupes.»

Ainsi un peu plus de trois ans après le changement de statut, ledit Groupe E a effectivement le pouvoir et les moyens d'investir, mais que sont devenus ses objectifs?

Le canton, actionnaire majoritaire, n'est même pas en mesure de faire respecter les principes qu'il énonce comme prioritaires dans la loi sur l'énergie, votée également en 2000. Quelle faiblesse de sa représentation, de la représentation des intérêts du citoyen client captif au moment de prendre des décisions stratégiques. Quelle inconstance aussi! Nous n'admettons pas que le Conseil d'Etat, qui soutient d'une main la promotion économique afin d'attirer des investissements dans le canton, contribue à jeter de l'autre 162 millions dans un projet qui va à des fins contraires à celles de sa propre loi sur l'énergie, sabote tous les principes de développement durable qu'elle contient.

Difficile de croire que le Président du Conseil d'administration ignore cette loi, lui qui était Commissaire du gouvernement quand elle a été approuvée.

162 millions pour un projet calamiteux sur le plan de l'environnement, sis bien sûr dans le nord de l'Allemagne.

Est-ce ce type d'objectif que le Conseil d'Etat fixe avec le Groupe E?

A quoi sert un centre de décisions dans le canton quand cette compétence est si peu ou mal utilisée?

Plutôt que la recherche du profit immédiat par la production d'électricité à bas coûts, l'intérêt de la population du canton passe par une recherche d'autonomie maximale dans l'approvisionnement en l'énergie, dans l'investissement au sein de ses propres PME, dans le développement de technologies d'avenir, dans une priorité sans concession à l'usage des énergies renouvelables, cette résolution veut enjoindre au Conseil d'Etat de réaliser complètement les promesses de son programme de législature, en conséquence de faire interrompre ce projet d'investissement.

En tant qu'actionnaire majoritaire, il a au sein du Groupe E un réel pouvoir stratégique, il se doit d'exercer cette compétence conformément à la législation en vigueur, ce par ses deux représentants – M. Lässer, vice-président, et M. Vonlanthen, qui vient d'y

¹ Déposée le 18 juin 2008, BGC p. 872.

être nommé – et de le faire de concert avec nos collègues députés, membres de cet organe, M. Losey et M^{me} Schnyder, qui vient également d’y être nommée. C’est ainsi que nous vous recommandons de soutenir cette résolution!

Rime Nicolas (PS/SP, GR). Comme le précise la résolution que notre groupe a déposée, l’investissement de 162 millions prévu par le Groupe E dans une centrale à charbon est en contradiction totale avec le programme gouvernemental 2007–2011 du Conseil d’Etat, avec la loi cantonale sur l’énergie ainsi que les programmes de législature de tous les partis politiques représentés dans ce parlement.

Le peuple fribourgeois étant l’actionnaire majoritaire de cette entreprise, il est en droit d’attendre de ses dirigeants qu’ils montrent l’exemple par un comportement écologiquement responsable.

Dans son programme gouvernemental pour la législature en cours, le Conseil d’Etat a fait du développement durable l’objectif principal de son défi N° 4 «préservé notre cadre de vie».

Dans ce défi, il entend encourager les énergies renouvelables, notamment par la promotion de celles-ci, il précise également que le développement durable est une tâche des pouvoirs publics et de la population dans son ensemble, particulièrement par l’exemplarité des collectivités publiques.

Enfin, le Conseil d’Etat souhaite consolider le concept *high-tech in the green*, notamment par des actions de promotion ciblées, pour consolider l’image d’un canton dynamique, orienté vers de nouvelles technologies et partisan résolu du développement durable.

Le projet du Groupe E va à l’encontre de ces objectifs!

La loi sur l’énergie du 9 juin 2000, dans son art. 1, précise que dans la perspective du développement durable, il faut notamment viser à assurer une production et une distribution de l’énergie compatibles avec les impératifs de la protection de l’environnement. L’art. 5, qui prévoit les devoirs de l’Etat et des communes est formulé de la manière suivante: «Dans l’ensemble de leurs activités législatives, administratives et d’exploitation de leurs biens, l’Etat et les communes tiennent compte de la nécessité d’utiliser rationnellement l’énergie, d’en diversifier les sources d’approvisionnement et de favoriser l’utilisation des énergies renouvelables. Le Conseil d’Etat édicte des prescriptions d’exécution incitant l’Etat et les communes à une politique d’exemplarité en matière de conception énergétique, de consommation d’énergie et d’utilisation des énergies renouvelables.»

Dans notre canton, une telle centrale ne serait tout simplement pas légale selon l’art. 19, puisque la construction d’une telle installation productrice d’électricité alimentée aux énergies fossiles n’est tolérée que lorsqu’il s’agit d’une installation de secours et que l’installation n’est pas raccordée au réseau électrique.

Il nous paraît par conséquent inadmissible de réaliser un type de construction que nous n’avons pas voulu chez nous par notre législation aux dépens de nos voisins.

Dans le cadre du protocole de Kyoto, la Suisse s’est engagée à réduire la production de CO₂ au niveau de

1990 et ne pourrait donc pas réaliser cette centrale sur son territoire. Ce mode de production électrique est le pire d’un point de vue environnemental. Le groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat, le GIEC préconise dans son rapport 2007 à l’intention des décideurs l’abandon pur et simple du charbon.

Encore une fois, le projet du Groupe E va à l’encontre des objectifs environnementaux planétaires.

Si le peuple fribourgeois a admis la transformation en S.A. des Entreprises Électriques Fribourgeoises, c’est qu’il a eu à ce moment la promesse que le canton resterait majoritaire et que ses intérêts et la responsabilité de l’entreprise face aux générations à venir seraient prises en considération.

L’Etat de Fribourg est représenté par huit membres au Conseil d’administration du Groupe E, dont quatre sont issus du groupe démocrate-chrétien, c’est pourquoi nous nous permettons de rappeler à celui-ci que dans son programme politique 2006–2011, vision Fribourg, il s’engage au maintien d’une haute qualité de vie pour les générations futures, notamment par un respect de la protection de l’environnement, en soutenant les mesures prises à titre de développement durable, comme l’application par exemple du protocole de Kyoto.

Avec ces considérations, nous vous demandons de soutenir notre résolution et ainsi la transmettre au Conseil d’Etat!

Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR). Le groupe démocrate-chrétien n’a pas été surpris de cette résolution après la profusion d’articles qu’a publiés la presse autour de ce sujet.

Notre groupe, à l’instar d’autres d’ailleurs, a pris la peine de s’informer sur la question et a reçu, pas plus tard que mardi matin, une délégation de la direction du Groupe E pour se faire expliquer la situation et les raisons de ce projet.

L’avez-vous fait, chers collègues du groupe socialiste avant de vous lancer? Je trouve votre démarche très réductrice et surtout bien pauvre en solutions. L’on conteste un investissement, on ne connaît rien de la situation du marché et de son évolution.

S’agit-il d’une démarche populiste? J’en ai le sentiment!

S’agit-il simplement de manifester encore une fois sa mauvaise humeur contre la décision populaire qui a fait du Groupe E une société anonyme autonome de droit public? Les propos tenus par M^{me} Romanens tout à l’heure le confirment.

Je crois savoir que l’ensemble des partis politiques présents au Grand Conseil par la volonté du Conseil d’Etat sont représentés au sein du Conseil d’administration de cette entreprise et sont par ce biais en permanence informés sur cette entreprise et sur son avenir également.

Nous reconnaissons que cette société est conduite de manière dynamique et permet à notre canton de consolider, année après année, sa situation financière.

Le dynamisme de ses dirigeants veut que l’approvisionnement du canton en énergie soit planifié à long terme et de manière économique. Il s’agit là de leur mission première.

Je vous rappelle que la Suisse a perdu à partir de fin 2004, son autonomie énergétique et doit dès 2005 s'approvisionner à l'étranger.

Le Groupe E doit faire face aux mêmes problèmes, le déficit est d'environ 500 millions de kWh en 2008, il passera à 1,5 milliard en 2020. L'obligation du Groupe E, fixée par la loi, est d'assurer une production, une distribution de l'énergie économiques, compatibles avec des impératifs de la protection de l'environnement et ceci aux meilleurs coûts.

Vous avez le sentiment que ces conditions, notamment celles relatives à la protection de l'environnement ne sont pas respectées par ce projet. Vous semblez ignorer que le Groupe E a investi des sommes considérables dans des systèmes d'énergie renouvelable. A notre connaissance, un montant de quelques 345 millions, alors que le projet de centrale à charbon nécessite des moyens à hauteur de 162 millions pour la part du Groupe E.

Dans ce contexte, vous ne pouvez pas ignorer que la production d'énergie renouvelable reste pour l'instant pour le moins très difficile à densifier dans la mesure des besoins futurs du canton.

Le Groupe E souhaite également pouvoir construire une centrale à gaz à Cornaux et participer à un deuxième projet en Autriche.

Ils cherchent et trouvent des solutions qui sont le moins néfastes possible à l'environnement! Avec ces investissements-là, il y aura toujours vers 2015, et c'est demain, un déficit d'environ 1 milliard de kWh sur les 3 milliards qui seront consommés dans le canton.

Quelles solutions choisir pour respecter la teneur de la loi, alors que personne ne veut du nucléaire et que les centrales en fonctionnement devront être fermées à moyen terme.

Il y en a deux: participer à un projet ou s'approvisionner sur le marché mondial.

De notre avis, en s'approvisionnant sur le marché, on fait fi des deux conditions fixées par la loi en relation avec le caractère économique et la protection de l'environnement.

Il est reconnu que le coût de l'énergie prend l'ascenseur depuis quelques années, il est passé de 3,5 centimes le kWh en 2001 à 11,4 centimes en 2008 à la bourse internationale de l'énergie. Cette ascension va se poursuivre avec la raréfaction de l'énergie sur le marché.

De plus l'énergie achetée sera produite par des centrales, certainement à charbon, puisque 25% de l'énergie en Europe est produite par ces centrales à charbon.

Le Groupe E, n'aura absolument aucun contrôle sur ces centrales, car elles sont situées dans des pays peu scrupuleux quant à la protection de l'environnement.

Le groupe démocrate-chrétien est donc persuadé que le Groupe E a choisi la solution la moins dommageable pour garantir un approvisionnement énergétique économique et protégeant l'environnement.

Je le rappelle, il poursuit ses investissements dans les énergies renouvelables au travers de sa société Greenwatt SA.

La population de ces cantons lui sera très certainement reconnaissante d'avoir choisi cette indépendance, qui permettra un approvisionnement à des prix avantageux.

Aussi, je vous demande au nom du groupe démocrate-chrétien de rejeter cette résolution et j'invite ses auteurs à proposer des solutions constructives pour trouver de meilleurs moyens pour répondre aux besoins énergétiques du canton.

Haenni Charly (PLR/FDP, BR). Le groupe libéral-radical remercie le groupe socialiste de se soucier de cette importante question de l'approvisionnement énergétique. Notre groupe, dans le même souci, a consacré une heure mardi lors de sa séance de préparation, pour une présentation et un débat avec la participation de M. Virdis, directeur général du Groupe E et M. Salin, directeur du département «production d'énergie». Nous en sommes ressortis avec la conviction que notre sécurité énergétique, en particulier électrique, n'est pas assurée à court et moyen terme, c'est-à-dire dans 10 ou 15 ans. Dès lors, il faut trouver des solutions sûres, écologiquement acceptables et permettant de combler ce trou énergétique à venir. Bien sûr qu'il serait mieux d'investir en Suisse pour garantir la sécurité de l'approvisionnement, mais il faut bien admettre qu'il devient illusoire de vouloir développer de gros moyens de production d'électricité en Suisse, donc d'augmenter son autoproduction. De même, nos centrales atomiques sont parmi les plus vieilles d'Europe et arrivent en bout de course et malheureusement la consommation augmente chaque année. Avec seulement un tiers d'auto-production sur sa zone de desserte et en participation en Suisse, le Groupe E se retrouve dans une situation où les 2/3 de son approvisionnement, soit environ neuf fois la production du lac de la Gruyère, sont couverts par des achats à court et moyen terme sur la bourse européenne. Ces achats ne sont disponibles que deux ans à l'avance et sans aucune garantie.

Alors qu'en est-il du charbon? Parmi les énergies primaires, le charbon dispose de grandes réserves mondiales. La résolution du parti socialiste mentionne que le Groupe E a fait un choix inacceptable car il s'agit du mode de production électrique le plus dommageable pour l'environnement. Il faut oublier l'ancienne image des vieilles centrales thermiques de charbon des années 50. Les nouvelles centrales ont des rendements énergétiques largement supérieurs et les émissions de fumée toxique et de poussières fines sont considérablement diminuées par l'introduction de systèmes performants et onéreux.

En ce qui concerne le CO₂, tous les projets de constructions des centrales en Europe sont soumis au protocole de Kyoto avec l'obligation de compenser le CO₂ produit par la centrale. D'ailleurs, malgré le développement constant du nombre de centrales à charbon, en Allemagne 26 projets actuellement en cours, projets soutenus aussi par les socialistes allemands; l'Allemagne a réduit ses émissions de CO₂. Aujourd'hui le projet de participation dans la centrale de Brunsbüttel dans le nord de l'Allemagne est un complément nécessaire. Nous aussi, libéraux-radicaux, nous souhaitons un développement des énergies renouvelables plutôt que le charbon. Pourtant la réalité nous fait constater que les énergies renouvelables à elles seules ne peuvent pas suffire à assurer la sécurité de l'approvisionnement. Elles constituent un apport énergétique certes

indispensable mais seulement complémentaire pour l'instant.

Le Groupe E n'est d'ailleurs pas en reste dans ce domaine. Il a développé des projets exclusivement basés sur les énergies renouvelables que sont l'eau, le vent, le soleil et la biomasse. Avec son projet d'électrolyseur et de stockage d'électricité au moyen d'hydrogène, en partenariat avec le groupe Swatch avec son projet de centrale à gaz sur le site de Cornaux, le Groupe E recherche sans cesse de nouvelles sources d'approvisionnement et participe ainsi au progrès technologique en Suisse. Il faut relever qu'avec ou sans la participation du Groupe E, la centrale de Brunstüttel sera construite. Si le Groupe E renonce à sa part, cette énergie sera tout de même mise à disposition sur la bourse européenne avec ses effets sur l'environnement.

La politique énergétique doit faire fi des dogmatismes. Elle nécessite d'abord, et là je crois que nous sommes tous d'accord, des économies d'énergie puis des investissements massifs dans la recherche et enfin l'utilisation mesurée du pétrole en privilégiant les secteurs où il est indispensable. Mais cette politique requiert aussi en contrepartie de diversifier les sources d'approvisionnement. La résolution parle dans sa conclusion des intérêts à long terme de la population fribourgeoise. Or, quels sont ces intérêts? Que veut le peuple fribourgeois? D'abord il veut être alimenté en électricité et ensuite il veut que l'on produise une énergie la plus propre possible. Les formations de gauche sont contre les centrales à charbon et les nucléaires aussi. Que faire alors? Remettre en service les centrales au fil de l'eau? Je ne suis pas certain que les milieux écologiques y soient favorables. Je ne suis pas certain non plus que ce slogan soit utile pour la promotion économique de notre canton.

Dernière remarque, nous avons voulu la transformation des EEF en une société anonyme de droit privé. Or, une société anonyme dispose d'un conseil d'administration régi par la loi sur les SA. C'est pour cela que nous avons nommé les administrateurs; dès lors se pose un problème de compétence. Comment le Grand Conseil peut-il demander au Conseil d'Etat de faire interrompre un projet d'investissement? Pour notre part, nous faisons confiance aux administrateurs; et aux choix qu'ils prennent. Il faut relever que toutes les tendances politiques sont représentées au sein du Conseil d'administration, y compris le PS.

C'est avec ces remarques que je vous invite à refuser cette résolution.

Fasel Josef (PDC/CVP, SE). On se réfère à l'art. 19 de la loi sur l'énergie. Je dirais qu'on peut le lire comme on veut, à mon avis il n'y pas contradiction par rapport à ce que veut faire le Groupe E. Personnellement, je jugerais cette initiative, cette résolution comme étant quelque chose de dangereux voire même d'irresponsable. Mesdames et Messieurs, qui dans cette salle prendra la responsabilité le jour où l'on n'aura plus suffisamment d'électricité? Qui sera pris en premier quand on n'en aura pas assez? Par contre, je dirais que la résolution a le mérite de faire en sorte que l'on puisse discuter une fois de plus de cette problématique de l'énergie et ceci a été dit par Charly Haenni et je crois que tout le monde est d'accord sur le fait qu'il

faut aller dans le sens des énergies renouvelables. J'y reviendrai après parce que c'est devenu un petit peu mon deuxième métier.

Pour ce qui concerne le bilan, là aussi une allusion a été faite au fait que M. Viridis est à disposition pour venir présenter les possibilités pour l'avenir. Je crois que c'est suffisamment clair. Ce que nous devons faire aussi, c'est économiser et à ce sujet je dirais que l'on peut éteindre toutes les deuxièmes lampes ici dedans, je pense qu'on sera encore suffisamment illuminés pour pouvoir discuter.

Mais pour en revenir aux énergies renouvelables, il y a différentes possibilités. La chose dont nous n'avons pas discuté et qui n'a pas été relevée est la question de la biomasse. Mais vous savez tous qu'il y a 2-3 ans en arrière, on avait beaucoup d'espoir dans la biomasse, mais aujourd'hui on fait déjà un point d'interrogation parce qu'il manque des denrées alimentaires à travers le monde et on dit que l'on n'est plus d'accord de mettre des surfaces agricoles à disposition pour produire de l'énergie. Alors j'avoue bien, premièrement le devoir de l'agriculture est de produire des denrées alimentaires alors ce volet n'existe plus. Il y a le soleil pour autant qu'il brille, ces jours c'est bon, mais vous savez que la production solaire, c'est-à-dire photovoltaïque, coûte entre 60 et 90 centimes par kWh. Vous savez que la Confédération a mis en place dès le 1^{er} mai cette année des structures où vous pouvez chacun vous inscrire pour produire du photovoltaïque. Je pense que le Conseil d'Etat pour éclaircir a laissé faire une étude par une personnalité fribourgeoise qui est très connue au niveau suisse. Il s'agit de M. Novak, qui habite à Ste-Ourse et qui a fait une étude. Quelles seraient les possibilités au niveau du canton de Fribourg pour produire de l'énergie solaire? Alors ce n'est pas vrai que les énergies renouvelables ne valent rien. J'étais étonné de voir et de lire que si on mettait sur tous les toits fribourgeois qui sont bien exposés, bien sûr pas dans le nord, plutôt est et sud, du photovoltaïque là-dessus, on pourrait produire 30% de l'énergie fribourgeoise. Alors ce n'est pas rien, c'est énorme. Mais par contre, imaginez-vous, qui veut produire ces cellules de photovoltaïque d'un jour à l'autre? Exclu! Les montants qu'il faudrait investir seraient des milliards et des milliards avec des conséquences énormes. Là je vous rappellerais quand même, on est tous d'accord, que les énergies renouvelables à l'avenir coûteront beaucoup plus cher. Il faut peut-être aussi dire que le Groupe E a créé une nouvelle organisation qui s'appelle GREENWATT, qui veut mettre non pas 160 millions mais 350 millions à disposition pour les énergies renouvelables. Nous savons tous que jusqu'à ce que ces énergies soient au point au niveau technologique, il faut trouver d'autres solutions. Je dirais que ce que veut faire le Groupe E est une solution intermédiaire. Maintenant Mesdames et Messieurs, vous avez certainement déjà entendu parler du courant Jade que vend le Groupe E. C'est un courant qui coûte plus cher, personnellement je me suis abonné, mais je vous demande ou je vous prie, combien de personnes là-dedans sont prêtes à payer plus cher? Car si on parle de l'énergie renouvelable, c'est une question de prix. Ça, c'est net et clair.

Alors je vous prie d'être conséquents et de dire dans un premier temps oui pour cette nouvelle possibilité de production d'énergie sur la base de charbon et de refuser la résolution.

Mutter Christa (*ACG/MLB, FV*). Permettez-moi quelques mots en allemand avant de répondre peut-être à M. Romanens dans sa langue.

Wir waren sehr erstaunt über diese Investition der Gruppe E in den Kohlestrom. Wenn der Atomstrom die gefährlichste aller Stromarten ist, dann ist der Kohlestrom sicher mit grossem Abstand die dreckigste. Mit dieser Investition hat die Gruppe E allen «Goodwill» zerstört, den sie sich mit den Investitionen in die ökologische Stromproduktion «Courant jade – Jadestrom» in den letzten Jahren geschaffen hat.

Die Unterstützungsgruppe «Ami(e)s de LaRevueDurable» hat innert weniger als zwei Wochen 1200 Unterschriften gesammelt. Die Leute sprechen auf ihrer Internetseite ihr sehr grosses Unverständnis darüber aus, wie man es im Jahre 2008 wagen kann, in eine Stromform zu investieren, die schon im 19. Jahrhundert einige Probleme bereitete. Es ist wirklich schade, dass damit die gesamte Anstrengung der Gruppe E, sich etwas ökologischer zu gebärden, als winziges Feigenblatt entlarvt wird, das eine Politik verdecken will, die einen Rückschritt bedeutet, wie wir ihn uns nicht vorstellen können. Es ist wirklich schade, dass die Gruppe E nicht die Ehrlichkeit hat, eine Debatte in Freiburg – im Produktionsgebiet selber – darüber zu führen, in welche Stromart man heute noch investieren kann.

Je me permets de répondre à M. Romanens car il a parlé du marché d'électricité et comme d'habitude, il sort l'argument le plus facile en disant que de toute façon, vous ne comprenez rien au marché de l'électricité.

Là vous dites une vérité. C'est vrai qu'il s'agit plutôt du marché de l'électricité pour le Groupe E et pas tellement de l'approvisionnement de la population. C'est là le sens profond de l'investissement dans cette centrale de Brunsbüttel. D'ailleurs le Groupe E n'hésite pas à opérer avec des chiffres en partie faux, en partie quand même un peu trompeurs. Il dit que ces centrales ont réduit l'émission de CO₂ de 1 000 g/kWh à 700 g/kWh. D'abord ce n'est pas 700 grammes mais 835 au moins, si on tient compte du coût en CO₂ de l'extraction et du transport du charbon. Ceci doit aussi être comptabilisé. On est à 853 grammes de CO₂ par kWh produit. Qu'est-ce que cela veut dire? C'est le double de ce qui est émis aujourd'hui par la moyenne de la production d'électricité en Europe qui est déjà très polluante. Et c'est plus de dix fois plus que les autres sortes d'énergie, en parlant bien sûr des énergies renouvelables qui n'en émettent pratiquement pas.

Le Groupe E nous reproche tout le temps, la droite ici aussi et le département du service de l'énergie un peu moins car ils essaient de trouver des solutions, de ne proposer aucune solution. C'est entièrement faux. Moi, je travaille pour une société qui s'appelle «Agence pour l'efficacité énergétique». En Suisse, nous travaillons avec beaucoup de producteurs et des centrales électriques différentes. Et croyez-moi, il y a rarement une société comme le Groupe E qui n'a pratiquement

rien fait dans ce domaine dans les 10 dernières années. On peut réduire avec la technique actuelle et sans se priver d'aucun confort la consommation en électricité de 33%, sans aucune perte de confort. Vous avez des centrales électriques qui alimentent à fond avec lesquelles on peut favoriser ces solutions d'électricité, par exemple donner un rabais sur les machines les plus performantes et les plus efficaces. Si vous allez dans le magasin du Groupe E, il manque un peu de savoir-faire pour conseiller la clientèle. Souvent, on ne trouve pas la réponse adéquate aux questions. Il manque également les moyens du Groupe E et aussi de l'Etat pour soutenir ces solutions. Vous avez des fonds comme ça à Zurich et à Berne.

En ce qui concerne la production des renouvelables, vous avez des fonds dans le canton de Bâle-Ville, à Genève, dans la ville de Lausanne, dans certaines centrales en Valais. Le système du canton des Grisons n'avait pas besoin de 162 millions d'investissements pour renforcer la production en photovoltaïque. En effet, c'est une centrale électrique qui va simplement trouver des paysans, qui louent leurs toits et qui y mettent du photovoltaïque en grande surface.

Je demande pour conclure que le Groupe E renonce à cet investissement et qu'il investisse la même somme dans des formes d'énergie renouvelables, par exemple dans la production d'éoliennes en Norvège et dans la production indigène d'électricité. J'ai donné des exemples de ce que l'on pourrait faire et je vais les transmettre au groupe de travail en question. Il s'agit de propositions très concrètes pour comprendre comment éviter des investissements de ce genre.

Merci de soutenir la résolution.

Siggen Jean-Pierre (*PDC/CVP, FV*). Notre économie technique et développée doit pouvoir disposer d'un approvisionnement assuré en électricité.

Vous le savez, notre consommation nationale en électricité augmente constamment, l'industrie et les PME sont parmi le groupe de consommateurs le plus important.

Or, depuis 2005, notre pays importe l'électricité et n'en produit plus suffisamment et la situation va en s'aggravant, avec une pénurie d'électricité due notamment à la désaffectation probable des premières centrales nucléaires dès 2020. La diminution de l'offre, au niveau européen notamment, sera générale, augmentera le prix et bien entendu empêchera la Suisse de renouveler les mandats et les contrats d'approvisionnement que nous avons notamment avec la France. Face à ce contexte général, en lisant la résolution et la justification de celle-ci, je suis frappé de constater l'absence totale, me semble-t-il, de prise de conscience du défi qui nous attend, on n'y trouve pas un seul mot sur les perspectives d'approvisionnement de notre pays en électricité. Pire, on se berce d'illusions en croyant et en faisant croire que les énergies renouvelables, nécessaires- et les économies d'énergie suffiront à compenser le manque. C'est oublier les besoins des entreprises, qui, tout en faisant constamment des efforts de rationalisation et d'économie d'énergie, ne peuvent éviter une augmentation de la consommation, liée bien entendu à la mécanisation et à l'informatisation de la production.

Aujourd'hui déjà, les deux tiers de l'énergie achetée par le Groupe E proviennent du mix européen et en particulier de l'Allemagne, puisque c'est avec elle que nous avons le plus de connexions.

Aujourd'hui déjà, nous ne pouvons vérifier l'origine de l'électricité achetée. Le Groupe E achète ainsi sur le marché européen environ 17% de son approvisionnement, issus de centrales à charbon. Si nous voulons être assurés de notre approvisionnement et de notre autonomie, il est indispensable de ne plus seulement acheter au cours du marché boursier dont on connaît les dangers, mais véritablement d'être partenaire de la source même de production.

C'est la raison pour laquelle, je m'oppose à cette résolution et je vous invite, permettez de le dire, au nom de l'économie, à en faire de même.

Bapst Markus (PDC/CVP, SE). Gleich vorweg: Kohlekraft ist mir persönlich auch unsympathisch. Ich würde Investitionen in Solar-, Wind- und Nuklearstrom bevorzugen. Dies vor allem aus klimapolitischen Überlegungen.

Ich werde aber der folgenden Resolution aus den drei nachfolgenden Gründen nicht zustimmen:

1. Die Stromlücke kommt, und zwar wegen dem Verhalten der Konsumenten. Sie werden es nie schaffen, die Leute umzuerziehen und alle möglichen Sparmassnahmen ideal umzusetzen. Der Strombedarf steigt aber auch wegen der Klimapolitik. Mehr öffentlicher Verkehr, der Umstieg auf Wärmepumpen usw. brauchen nun mal mehr Strom. Weiter wird der Tertiärsektor nach viel mehr Strom nachfragen. Er steigt in unserem Land überproportional. Nur eine Nachfragedrosselung kann neue Kraftwerke verhindern und da bleibe ich, wie gesagt, skeptisch. In dieser Situation nimmt die Groupe E den Versorgungsauftrag offensichtlich sehr ernst und investiert in alternative Energieerzeugungen, muss aber vielleicht auch auf traditionelle fossile Energieträger setzen, um diese Lücke füllen zu können.

2. Die Freiburger Wirtschaft und die Bürger dieses Kantons sind auf einen verlässlichen, moderat steigenden Strompreis angewiesen. Dies erreicht die Groupe E am besten durch direkte Beteiligungen an Kraftwerken. So kann sie nämlich den Preis beim Endabnehmer beeinflussen. Wenn sie allein auf den Spotmarkt angewiesen ist, ist sie den konkurrierenden Anbietern ausgeliefert.

3. Die Resolution enthält offensichtlich Fehler und ist auch, meiner Ansicht nach, das falsche Instrument. Es wird behauptet, dass ein Kraftwerk mit fossilen Energieträgern im Kanton Freiburg nicht gebaut werden könnte. Ich lese den Artikel 19 des Energiegesetzes anders: Es ist nämlich nur die Rede davon, dass die Abwärme genutzt werden muss, und zwar zu einem überwiegenden Teil, und dann wäre ein solches Kraftwerk meiner Ansicht nach bewilligungsfähig. Zudem wird das Kraftwerk, in das investiert wird, nicht irgendwo gebaut, sondern in Deutschland, und da wissen wir, dass vor allem im Bereich der Umweltstandards Sorge getragen wird. Ich bevorzuge, dass in ein Kraftwerk direktinvestiert wird, dass sich in einem Staat befindet, bei dem ich weiss, dass Partikelemissionen und

Stickoxidemissionen kontrolliert werden, sonst beziehen wir den Strom aus osteuropäischen Ländern und vielleicht noch von weiter her, wo wir überhaupt nicht mehr wissen, was geschieht.

Schliesslich wäre ich daran interessiert, was die Initianten der Resolution als Alternative für die Schliessung der Stromlücke kurzfristig für ein Angebot machen können? Wo sollen wir den Strom hernehmen, wenn wir schlussendlich in diese Lücke hineinwandern?

Corminbœuf Dominique (PS/SP, BR). Ce qu'il faut savoir, c'est que la population locale où va s'implanter cette centrale à charbon est contre cette implantation. C'est une région d'Allemagne qui a fait d'énormes efforts au niveau de l'énergie renouvelable, des efforts principalement sur le solaire et l'éolien.

Le parti démocrate-chrétien et le groupe libéral-radical ont entendu la direction du Groupe E, vous n'avez écouté qu'une partie en cause! Pourquoi n'avez-vous pas auditionné le mouvement populaire sur place qui combat cette implantation? Seuls les coûts comptent dans cette affaire! Au prix d'aujourd'hui concernant surtout le rapport au pétrole. Or, ces coûts vont encore prendre l'ascenseur et très rapidement, les 90 centimes par kWh dont on parlait tout à l'heure seront atteints à cette vitesse-là.

A l'heure actuelle, ce parlement, eh bien, il est beau paroleur! Qu'avons-nous fait lors du budget 2008? Nous avons simplement abandonné les subventions au photovoltaïque dans ce parlement, ce qui était complètement contraire au programme gouvernemental ainsi qu'à chaque programme des partis gouvernementaux. Nous voulons déplacer les problèmes environnementaux à l'étranger, cela n'est pas un acte responsable! Les solutions intermédiaires sont proposées, contrairement aux propos tenus par notre collègue Romanens, comme par exemple les centrales à gaz, malheureusement bien sûr pour l'économie, un kWh produit au gaz est 3 centimes plus cher, que produit au charbon.

Il y a aussi d'autres domaines où l'on peut agir! Sur l'économie d'énergie, par exemple. Pour ces différentes raisons, je vous demande d'accepter cette résolution.

Duc Louis (ACG/MLB, BR). Je me permets pour ma part – je serai très bref – de faire une simple considération! Nous sommes en plein été, le soleil brille de tous ses feux, n'y aurait-t-il pas lieu pour nous de donner un exemple de toute première force, une trentaine de lampes pour éclairer cette salle, n'est-ce pas une super-manière de militer pour ces nouvelles centrales nucléaires ou à charbon, je pense que nous devrions y réfléchir!

Fürst René (PS/SP, LA). Ich kann die Stellungnahmen der bürgerlichen Sprecher verstehen. Wir haben ein Unternehmen, die Groupe E. Ziel des Unternehmens ist es, Gewinn zu erwirtschaften und sicher nicht, Anstrengungen zu starten, welche die Reduktion des Energieverbrauches, das heisst, eine Schmälerung des Gewinnes zur Folge haben.

Der vorgeschlagene Investitionsbetrag und die Art und Weise des Vorgehens geben mir den Eindruck einer

Verzweiflungstat. Die fossile Energie geht zu Ende, ob wir dies wollen oder nicht. Die Verantwortlichen haben nun, mangels Alternativen, nach einem Strohalm gegriffen und dabei erneut ihre Aufgaben zur echten Sicherung der Versorgung unserer Bevölkerung vernachlässigt. Wenn in zehn Jahren die Effektivität der Fotovoltaik-Anlagen und neuer Technologien, wie zum Beispiel der Lampen, höher ist, dann wird die erneuerbare Energie an Wichtigkeit gewinnen. Heute haben wir die Situation, dass die Produktionsfirmen mit der Produktion, mit dem Bedarf nicht Schritt halten können. Groupe E muss meines Erachtens zeigen, dass sie die Zeichen der Zeit erkannt hat und ihre Hausaufgaben machen will – bisher hat sie das nicht gemacht.

Wenn wir fortfahren, Strom zu importieren, benötigen wir immer neue Hochspannungsleitungen, die niemand auf seinem Territorium haben will. Von «Hightech in the Green» ist bei Groupe E nichts zu sehen. Deshalb bin ich froh, dass mit der Ernennung von Staatsrat Vonlanthen endlich in dieser Sache vorwärts gemacht wird. Er kennt sich in dieser Thematik aus.

Ich lade Sie ein, diese Resolution zu unterstützen.

Fasel Josef (PDC/CVP, SE). Ich erlaube mir, eine Korrektur bezüglich der Intervention von Herrn Fürst anzubringen: Ziel der Groupe E ist es nicht, Gewinn zu erwirtschaften und das ist genau das Problem der Resolution. Ziel der Groupe E ist es, im Jahr X den Kanton Freiburg mit Strom zu versorgen und das ist in Gefahr und das ist das primäre Ziel.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens tout de même à préciser au Grand Conseil, que je suis membre du Conseil d'administration du Groupe E et que cet élément doit être porté à connaissance des membres de ce plénum, selon l'art. 55 et 56 al. 3, par rapport à la loi du Grand Conseil.

Ceci étant, je peux maintenant intervenir dans ce dossier comme député, représentant du groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre Fribourg.

Comment qualifier cette résolution? Plusieurs qualificatifs me sont venus à l'esprit: populisme, inconscience, irréalisme, carences d'information. Je crois qu'ils ont tous un dénominateur commun, soit la méconnaissance du dossier et de son impact réel, notamment dans l'environnement économique et électrique que la Suisse vit maintenant.

Depuis plusieurs années, la Suisse est un importateur net de kWh par année, soit un manque de 6,4 milliards de ces kWh. Le Groupe E n'échappe pas à la règle, nous produisons le tiers seulement de ce que nous commercialisons.

La problématique de la consommation électrique devient de plus en plus difficile à résoudre! Certes, la société idéale à 2000 watts est un projet louable, mais difficile à réaliser dans le contexte de la consommation électrique que nous pratiquons aujourd'hui et cela concerne autant les ménages que les services et l'industrie. Ce manque de fourniture programmé d'électricité, est provoqué d'une part aussi par la fermeture programmée des centrales nucléaires en Suisse – qui fournissent plus de 40% de la consommation actuelle –

ce qui provoque un déséquilibre flagrant sur le marché spot de l'énergie électrique. En 2007, le Groupe E a acheté 20% sur ce marché volatile de la bourse électrique. En 2004, le prix de base était fixé à 4,4 centimes le kWh, il est monté en janvier 2008 à 11,4, à terme ce prix est fixé pour 2013 à plus de 13 centimes le kWh, ceci a mené la direction du Groupe E, le Conseil d'administration à revoir complètement son approvisionnement.

Grâce à la clairvoyance de la direction, nous avons pu acquérir une part de 50% dans la construction et l'exploitation d'une centrale à gaz à cycle combiné de 400 MWh en Autriche. De plus, nous avons eu l'opportunité de prendre une participation dans ce projet de Brunsbüttel, qui permettra de garantir à terme le 80% de notre commercialisation, ceci afin de permettre de répondre à la loi cantonale sur l'énergie qui donne une mission au Groupe E de garantir l'approvisionnement à ses clients finaux.

Je tiens aussi à focaliser l'attention de cette assemblée sur la problématique de la congestion qui a été relevée dans la résolution, de la congestion du réseau transfrontalier! Aujourd'hui, ceci est une véritable difficulté, nous achetons du courant sur la bourse pour une date déterminée, à une heure déterminée, dans une période souvent où la consommation est importante sur l'ensemble du territoire européen. Au moment où tous ces contrats sont signés, tous ces paramètres doivent être respectés, ce qui provoque justement ces congestions.

Avec une prise de participation dans la production de Brunsbüttel notamment, Groupe E échappe à toutes ces contraintes. Comment? En effet, en période de congestion du réseau transfrontalier où des taxes supplémentaires sont encore prélevées, Groupe E peut choisir librement de commercialiser ce courant sur place, de mettre en œuvre nos ouvrages hydroélectriques locaux et choisir des fenêtres où la disponibilité des autoroutes de l'électricité est la meilleure pour amener sur notre territoire cette production par compensation de ce qui a été commercialisé localement près des sites de production. De ce fait, toute la problématique actuelle de l'engorgement du transport de cette énergie est fortement atténuée, un avantage indéniable et indispensable pour éviter des coupures de fourniture électrique.

Pour terminer, je tiens à vous rappeler que la Suisse est un élève encore très modèle dans les émissions de CO₂, 12 grammes par kWh fourni et avec la production de trois centrales à cycles combinés complémentaires, la Suisse produirait des émissions de CO₂ à hauteur de 48 grammes par kWh, soit nettement en dessous de la moyenne européenne et je ne parle pas de la moyenne mondiale! Je ne vais pas répéter non plus tous les éléments mentionnés par mes collègues concernant l'effort important et louable que le Groupe E fournit pour promouvoir la production d'énergie à partir de nouvelles énergies renouvelables, si ce n'est que le Groupe E est un leader en la matière avec des visions fortes et réalistes.

Je tiens à répondre tout de même à M^{me} Romanens!

[Le Président prend la parole et demande à M. Losey de conclure.] ... la transformation de la régie d'Etat EEF en société anonyme, cela s'est fait dans un contexte

de l'époque et entre 2000 et 2008, l'environnement économique et électrique a fortement changé, et on reprocherait à la direction et au Conseil d'administration du Groupe E de ne pas s'adapter à cet environnement, si l'on a pas pris les participations qu'on prend aujourd'hui. Finalement, pour M^{me} Mutter, j'apprécie la personnalité politique, par contre, j'ai beaucoup plus de problèmes avec les visions politiques, il y a eu ces mêmes remarques vis-à-vis du Groupe E dans le cadre d'un *hearing* sur l'énergie, des informations précises et complètes ont été fournies vis-à-vis des propos qui étaient complètement faux, vis-à-vis du Groupe E et là, je ne comprends pas son intervention et son attaque vis-à-vis de cette société.

Pour terminer, je vous demanderais de refuser cette résolution et de faire comme mes collègues, de refuser purement et simplement cette résolution!

Berset Solange (PS/SP, SC). Le lobby du marché de l'électricité et de l'économie est le plus fort.

Malheureusement, il est plus fort que la simple volonté d'un parlement, de transmettre une résolution au Conseil d'Etat afin que le Groupe E investisse plutôt dans les énergies renouvelables, que des millions dans une centrale à charbon, qui pollue à l'extrême, mais surtout qui pollue à l'étranger.

Je pense qu'à l'heure de la prise de conscience générale écologique, nous ne pouvons et ne devons pas fermer les yeux!

Le peuple fribourgeois attend certes qu'il soit fourni en énergie électrique, mais il veut aussi que des actions pour cette énergie proviennent de source moins polluante pour l'environnement.

Nous ne sommes pas contre les diversifications de la recherche pour produire de l'électricité, mais par contre, la proportion investie dans les énergies renouvelables est beaucoup trop faible et puis il n'y a pas de petites économies. On dit aussi, que le marché en sera en perte pour je ne sais plus combien de % de prise en charge d'électricité.

Mon collègue vient de dire que si l'on mettait des photovoltaïques sur toutes les surfaces possibles on aurait 30% et je pose la question: est-ce que le Groupe E a revu ou réétudié les normes qu'il donne depuis des années, lors d'installation de nouveaux quartiers, de nouvelles routes ou d'autres choses? Est-ce qu'il les a revus à la baisse? Est-ce que le Groupe E, dans les offres qu'il fait de manière systématique, qu'il fait pour installer de nouvelles installations, propose des lampes économiques ou autres?

Eh bien, je crois sincèrement que cela ne se fait pas systématiquement. Donc j'attends aussi par rapport à cela, que le Groupe E s'investisse et que la population fribourgeoise puisse voir que le Groupe E, vraiment, va aussi dans ce sens-là.

Et puis les millions investis dans cette nouvelle centrale à charbon financeraient combien d'installations solaires? J'aimerais bien le savoir!

Je termine en regrettant encore une fois que seul le lobby du marché de l'électricité soit entendu ici dans ce parlement, j'attendais qu'il y ait la volonté d'aller vraiment dans la voie de l'énergie renouvelable et de la protection de notre cadre de vie.

Je vous demanderai d'accepter cette résolution pour que le Conseil d'Etat prenne conscience de notre volonté, où tout au moins de vous abstenir!

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Les auteurs de la résolution m'interpellent directement et je me permets donc de brièvement prendre position par rapport à cette problématique!

1) Aujourd'hui, les Fribourgeoises et les Fribourgeois consomment 17% d'électricité produite par des centrales à charbon. Appliqué aux débats du Grand Conseil de ce matin, qui durent de huit heures trente à midi, cela veut dire que le courant devrait être coupé pendant 36 minutes, si l'on voudrait éviter la consommation d'électricité produite par des centrales à charbon. Le charbon est donc une réalité déjà aujourd'hui! Si le Groupe E envisage de prendre une participation à la nouvelle centrale à charbon de Brunsbüttel, c'est plutôt un acte de transparence, d'ailleurs vous avez pu lire dans la presse de mardi passé que les forces motrices bernoises ont décidé de faire une action analogue. Pour mémoire, la production mondiale d'énergie électrique se base pour 40% sur des centrales à charbon – en Allemagne, la proportion du charbon est même de 49%.

2) Le Groupe E n'a pas encore décidé définitivement, il a pris une option pour participation à cette nouvelle centrale au charbon à Brunsbüttel, les jeux ne sont donc pas encore faits. Je constate que le Groupe E n'est pas opposé au dialogue, j'aimerais féliciter d'ailleurs la direction du Groupe E de son approche positive et de sa volonté de communiquer, d'informer ouvertement.

Und Frau Grossrätin Mutter: Es ist meines Erachtens falsch zu sagen, die Gruppe E sei nicht zur Debatte bereit, im Gegenteil. Im Hinblick auf die Entwicklung der zukünftigen Strategie im Bereich Energiepolitik des Kantons Freiburg ist auch die Gruppe E bereit, sich daran aktiv zu beteiligen und ich glaube, der heutige Morgen zeigt ja auch, wie wichtig diese Diskussion ist.

3) Les auteurs du projet de résolution interpellent le Conseil d'Etat et nommément un administrateur, concrètement Vonlanthen, de tenir l'engagement et d'assumer la responsabilité en tant qu'actionnaire majoritaire, c'est-à-dire de stopper cet investissement.

Faut-il vraiment renoncer à cette participation ? Il est évident que les responsables sont appelés à faire une pesée des intérêts. La question d'une participation à une centrale au charbon, qui est une grosse productrice de CO₂, se pose vraiment sous l'aspect du réchauffement climatique. Mais il faut être conscient du fait que nous ne pouvons pas renoncer aujourd'hui au recours à des sources énergétiques fossiles, même si le canton veut pousser les nouvelles énergies renouvelables et envisage des mesures d'économie, la «Stromlücke» ne peut être évitée que si l'on cherche des sources énergétiques existantes.

Actuellement la proportion de production électrique dans le canton de Fribourg se situe à un tiers de l'énergie consommée. Vu la croissance démographique très poussée dans notre canton et le développement écono-

mique réjouissant, la croissance de la consommation d'énergie électrique est de 2% par année, 2%. L'intention du Groupe E de s'engager à Brunsbüttel est donc guidée par le souci de pouvoir tenir son obligation légale d'approvisionnement en électricité.

Les administrateurs ne peuvent donc pas prendre à la légère la question de l'approvisionnement et d'ailleurs, M. le Député Rime, le développement durable doit pouvoir prendre en considération les trois piliers, c'est-à-dire, le pilier écologique bien évidemment, social, mais aussi le pilier économique.

En résumé, je vous propose de refuser le projet de résolution qui vous est soumis, il n'est pas judicieux de vouloir contraindre les administrateurs de refuser de manière catégorique cette participation à la centrale de charbon de Brunsbüttel. Le Conseil d'administration de cette S.A. de droit privé doit faire une analyse approfondie et une pesée des intérêts avant de prendre une décision définitive et je suis convaincu qu'il prendra une décision judicieuse.

– Au vote, la prise en considération de cette résolution est refusée par 57 voix contre 31. Il y a 5 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Berset (SC, PS/SP), Burgener (FV, PS/SP), Corminbœuf (BR, PS/SP), de Roche (LA, ACG/MLB), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fürst (LA, PS/SP), Ganoz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Hänni-F (LA, PS/SP), Jelk (FV, PS/SP), Krattinger (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB). *Total: 31.*

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Baudou (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Menoud (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E (SC, PDC/CVP), Schorderet G (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 57.*

Se sont abstenus:

Chassot (SC, ACG/MLB), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP). *Total: 5.*

**Projet de décret N° 66
concernant l'initiative constitutionnelle «Fumée passive et santé» (votation populaire)**

et

**Projet de loi N° 66
modifiant la loi du 16 novembre 1999 sur la santé
(protection contre la fumée passive)**

et

**Projet de loi N° 66
modifiant la loi du 25 septembre 1997 sur l'exercice du commerce (vente de tabac)¹**

Rapporteur: **Daniel de Roche** (ACG/MLB, LA).

Rapporteur de minorité: **René Thomet** (PS/SP, SC).

Commissaire: **Anne-Claude Demierre, Directrice de la santé et des affaires sociales.**

Entrée en matière: suite et fin

Weber-Gobet Marie-Thérèse (ACG/MLB, SE). Heute entscheiden wir über den Schutz der Bevölkerung vor dem Passivrauchen. Es geht um die Gesundheit – das höchste Gut, das wir Menschen haben.

Das Mitte-Links-Bündnis ist grossmehrheitlich der Meinung, dass der heute zur Debatte stehende Vorschlag des Staatsrates – das Dekret und das Gesetz – abzulehnen und dafür die Initiative zu unterstützen ist. Folgende Gründe gaben den Ausschlag für ein Ja zur Initiative und damit zu einem totalen Rauchverbot in allen geschlossenen öffentlichen Räumen:

1. Rauchen ist das grösste Krebsrisiko: Heute sind 30% bis 40% der stationären Patienten in der inneren Medizin des Spitals Tavers, dem Kantonsspital, Krebspatienten. Täglich erhalten drei bis vier Personen in unserem Kanton die Diagnose Krebs. Das sind pro Jahr 1200 neue Krebskranke. Dabei stellt das Rauchen nach wie vor das grösste Risiko für eine Krebserkrankung dar – vor Alkohol und Belastung durch verschiedene chemische Substanzen. Diese Zahlen und Feststellungen kann Ihnen Daniel Betticher, Chefarzt für Onkologie/Hämatologie am Kantonsspital, bestätigen.
2. Kostenfolgen: Insgesamt werden die sozialen Kosten des Tabakkonsums in der Schweiz auf 10.7 Milliarden Franken jährlich geschätzt.
3. Die individuelle Freiheit: Sie ist hochzuhalten und wir unterstützen sie, wo immer nur möglich. Allerdings muss die Freiheit dort aufhören, wo sie die Gesundheit anderer gefährdet – z.B. jene des Servicepersonals.
4. Ausnahmen und Sonderregelungen führen zu Ungleichbehandlungen: Zum Beispiel verfügen nicht alle Gastrobetriebe über die finanziellen und räumlichen Ressourcen, um gesetzeskonforme «Fumoirs» einzurichten und auch für das Servicepersonal wären die Ellen nicht gleich lang.

¹ Message conjoint pp. 1027ss.